Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 70 (1975)

Heft: 2-fr

Artikel: Die Aktivitäten der einzelnen Kantone

Autor: [s.n.]

Kapitel: Canton de Genève

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174494

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le *Prieuré* des moines bénédictins de Lutry, situé dans l'environnement du château, est signalé à Broc au X^e siècle. Vers l'an 1000, l'église des moines est promue au rang d'église paroissiale, l'ancienne église, située sur le plateau du village, ayant été détruite dans un incendie. Le Prieuré n'abritant plus aucun moine, devint la résidence des curés à une date indéterminée. Les investigations archéologiques dans les corps de bâtiment ont permis de résumer les étapes de sa construction. Le bâtiment retrouvera l'aspect extérieur qu'on lui connaît par les gravures du XVIII^e siècle. La restauration intérieure remettra en valeur la très belle série des boiseries.

Le site de Broc s'inscrit sur le panorama de la ville de Gruyères et domine la plaine des Marches. La massive silhouette de la maison forte imprime à l'ensemble une empreinte toute féodale. Le pont, témoin des relations et des échanges entre les cultures germanique et latine, a repris aujourd'hui sa silhouette qu'on lui voit dans les gravures romantiques. Avec le clocher de l'ancienne église et le prieuré, reflet des différents modes de vie, l'année du patrimoine architectural verra la remise en valeur de ce site, évocateur des ordres sociaux qui firent la force de l'ancien régime et qui influencent encore la mentalité actuelle.

Etienne Chatton, Fribourg

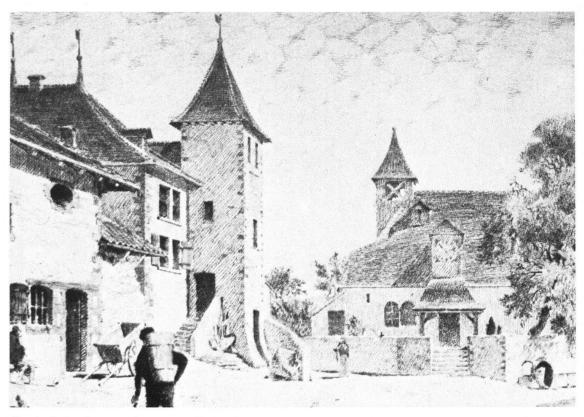
CANTON DE GENÈVE

Le Conseil d'Etat a donné son accord au Comité genevois pour l'Année européenne du patrimoine architectural sur les trois objectifs de «Réalisations exemplaires» qui ont été proposés. Ces trois cas ne sont pas issus du hasard ou d'un choix arbitraire, mais concernent des problèmes pendants depuis de longues années devant la Commission des monuments et des sites, et pour deux d'entre eux également devant la Commission fédérale des monuments historiques; différents motifs, en particulier d'ordre financier, avaient fait fermer des dossiers consciencieusement élaborés. L'année européenne du patrimoine architectural, par l'intérêt qu'elle suscite, peut créer des circonstances favorables pour lever les derniers obstacles.

Ces trois objectifs sont l'ancienne maison-forte de Genthod (propriétaire : la commune), le temple de la Fusterie (propriétaire : l'Eglise nationale protestante) et la place de la Fusterie (propriétaire : la Ville de Genève) à Genève.

Maison-forte, dite château de Genthod

La famille patronymique du village, les de Genthod, citée en 1290, possédait une «maison-haute» sise à l'entrée est de la petite agglomération. Les étapes premières de cette construction ne nous sont pas connues. Mais le gros œuvre, les dimensions et le format indiquent le type de la maison-forte genevoise du XVe siècle. Durant les guerres d'indépendance de Genève, cet édifice a dû être malmené, mais au XVIIe siècle, la famille Pellissari, descendante de réfugiés italiens ayant acquis la seigneurie, des transformations sont entreprises notamment à l'intérieur avec des peintures murales et la



Genthod. Le château. Gravure de Th. de Saussure, maire de Genthod de 1850 à 1900

décoration des plafonds de bois. C'est un ensemble unique à Genève ; au second étage, la salle seigneuriale possède encore son décor presque intégral.

Dans la seconde partie du XVIII^e siècle, la maison-forte devient cabaret, puis ferme. Toutefois, ce n'est qu'après 1830, après la destruction de la tourelle que la façade principale deviendra celle sur cour. On refera l'escalier et la toiture également avec un faîtage dans le sens de la longueur et un plus large auvent sur cour.

Le bâtiment aujourd'hui ne paie pas de mine. La commune de Genthod l'a acheté dans l'espoir de pouvoir y installer la mairie. Un comité de soutien s'est constitué pour recueillir les quelques centaines de milliers de francs qui manquent encore avant de lancer l'opération de restauration qui redonnera à ce bâtiment, aussi fidèlement que possible, son ancienne figure.

Le temple de la Fusterie à Genève

C'est le seul exemple d'architecture religieuse protestante dans le périmètre de la Cité (les autres sanctuaires ont des structures médiévales). Le temple de la Fusterie fut érigé en 1714 par l'architecte Jean Vennes qui a voulu rappeler le style du temple de Charenton, près de Paris dont la démolition avait été ordonnée par Louis XIV.

L'ordonnance intérieure du temple (une salle entourée de galeries avec colonnes à deux étages) est clairement exprimée à l'extérieur par la division des façades en deux étages, percés chacun du même nombre de fenêtres.

La façade principale est ornée de pilastres peu saillants encadrant les fenêtres et le tout est surmonté par une attique à fronton cintré, flanqué de volutes qui viennent buter contre des piédestaux sommés de vases. La décoration est donc très sobre.

Restauré en 1912, le temple de la Fusterie a depuis plusieurs années son enveloppe de molasse très malade. Ici aussi un comité s'est chargé de trouver l'appoint de fonds nécessaire. Les travaux ont déjà commencé et ne concernent pour l'année du patrimoine architectural que la restauration extérieure.

La place de la Fusterie à Genève

C'est l'une des trois places de la Basse-Ville de Genève allongées perpendiculairement à la rive du lac sur laquelle elles étaient originairement ouvertes. La place de la Fusterie fut longtemps le quartier des charpentiers et tonneliers qui travaillaient les fustes.

Elle fut coupée en deux par l'implantation du temple en 1714, en laissant toutefois des dégagements latéraux pas très larges.

Les autorités de la ville de Genève ont décidé d'étudier un nouvel aménagement de la place pour donner plus d'attrait et de sécurité aux piétons, la rendre plus vivante, en bref recréer une véritable place publique.

République et canton de Genève Département des travaux publics, Commission des monuments et des sites



Genève. Temple de la Fusterie de Jean Vennes, 1714. Avant la restauration